

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SARL AGRO COORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE  
CHATEAU, TERRAIN SOTRA, LOT 2642 ABOBO, ILOT 231,  
08 BP 2001 ABIDJAN 08, Lot 2642 ABOBO, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL AGRO COORPORATION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

NEGOCE AGRICOLE ET DIVERS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE  
CHATEAU, TERRAIN SOTRA, LOT 2642 ABOBO, ILOT 231,  
08 BP 2001 ABIDJAN 08, Lot 2642 ABOBO, Ilot 231

Dirigeant(s) M CAMARA ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09471 du 25/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61793/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

